

Département
de la Charente-
Maritime

1. Adresser
3 - Sommaire. Envoi le 4-8-56
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Arrondissement
de ROCHEFORT

CANTON
de ROYAN

Séance du 11 Juin 1956

OBJET :

L'an mil neuf cent cinquante six, le 11 du mois de Juin
Le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblé au lieu ordi-
naire de ses séances, sous la présidence de M. Max Brusset
Député Maire, en session ordinaire , d'après convocations
faites le 6 Juin 1956

~~Secrétaires tranches
de travail pour ex-
pension de réseaux
de distribution
et emprunt~~

56075

ETAIENT PRESENTS : MM. BRUSSET, SBUGNET, REUTIN, CASTELNAU
COUZINET, GAUSSEL, BARROT, LAURENT, GUILLAUD, BROTRÉAU, COU-
NIL Poul, BARRIERE, DOMEcq, ETCHÉBER, POUGET, BOURDEILLE,
ROCHEFREUX, MELLE FOUCHE, M. CHABOULAN, M. DUFOUR, M. COUNIL
Edouard, M. PAPEAU, M. GUICHAOUA.

Représentés : M. GRUSSENMEYER par Melle FOUCHE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres
en exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du
5 Avril 1994, procédé immédiatement à l'élection d'un secré-
taire pris dans le sein du Conseil.

M. ETCHÉBER ayant obtenu la majorité des suffrages a
été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

En vue de terminer la mise en place de l'eau dans les rues
ou cela est nécessaire, la commission des travaux demande à
la Commission des Finances de proposer au Conseil Municipal
d'autoriser M. le Maire à contracter un emprunt de 10 millions
permettant d'effectuer une 3^e tranche urbaine et les services
ruraux d'Inouïté.

En 1955 la tranche rurale a été faite avec la 2^e tranche
urbaine en une seule tranche en utilisant le villageant existant.

Le Conseil Municipal

Vu la demande de la Commission des Travaux

Vu l'avis de la Commission des Finances
autorisé

M. le Maire a effectué les démarches auprès d'un établissement
prêteur en vue de contracter un emprunt de 10 millions pour une
3^e tranche d'adduction d'eau dans urbaine et service rural d'in-
ouïté.

S'engage à voter les cotisations additionnelles nécessaires au paie-
ment de l'amortissement de cet emprunt dès que les conditions
convenables seront connues.

Moyté.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre N°. Les membres présents



VU
Rochefort s/Mer le 25 Juillet 1956

Le Sous-Préfet
Pr le Sous-Préfet en congé
Le Sous-Préfet de Saintes.

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 31 Juillet 1956
Pr le Député Maire
L'Adjoint Délégué,

